

TABLEAU SYNTHETIQUE DES FORMATIONS FEDERALES

Pour s'inscrire à une formation ou un stage relevant d'un diplôme de niveau national, la fiche de candidature dédiée est à envoyer par la ligue à contact@ffcorientation.fr

Pour la mise en oeuvre d'une formation de formateurs, la ligue doit transmettre la demande à contact@ffcorientation.fr. La fiche de candidature du stagiaire doit être envoyée à contact@ffcorientation.fr

Type de formation	Prérequis d'entrée en formation (avoir 15 ans révolus minimum à l'entrée en formation)	Temps de formation (incluant lecture préparatoire, épreuves de certification et mises en situation réelle)		Actions - Prérogatives	Modalités de certification (à 16 ans révolus)	Validation dans les 24 mois après l'entrée en formation (sans effet rétroactif)	Docs à compléter pour validation : http://www.ffcorientation.fr/licencie/club/s/organisations/ Documents transmis par la ligue avec le "fichier suivi des formations Ligue" / Envoi à contact@ffcorientation.fr	Durée de validité ou condition (retour en position de stagiaire)
		Total	Répartition					
Module Initial de maîtrise de l'activité CO	Licencié FFCO (hors licence bénévole) en cours de validité	18h	- 3h en distanciel (lutte contre les violences) - 7h30 en distanciel ou présentiel* - 7h30 en présentiel	Participer à la vie sportive de son club, de son CD et/ou de sa ligue	<u>Durant la formation :</u> - Maîtrise de l'activité : suivi d'itinéraire et pose de niveau jaune - QCM de connaissance générale de l'activité CO <u>Hors temps de formation (en distanciel) :</u> - QCM relatif à la prévention des violences et incivilités dans le sport	Par FFCO sur proposition de la commission formation régionale et DTN Module non diplômant, une attestation de réalisation de cette formation pourra être délivrée	Fichier de suivi des formations complété + Correction du QCM relatif à la prévention des violences par la DTN	Valide 4 ans à compter de la date de validation enregistrée par la FFCO : - <i>Le licencié formé s'engage à prendre connaissance des mises à jour des documents officiels fédéraux en ligne sur le site internet FFCO</i> - <i>Si le licencié formé ne s'engage pas dans une formation diplômante dans les 4 ans, il devra participer et valider à nouveau ce module de formation.</i>
FILIERE DES EDUCATEURS PEDESTRES								
ANIMATEUR CO A PIED	Licencié FFCO (hors licence bénévole) depuis au moins 1 an + Validation du module initial de maîtrise de l'activité CO	40 à 45h estimées	- 3h de lecture préparatoire - 7h en distanciel ou présentiel* - 15h en présentiel - 15 à 20h de stage de mise en situation	Préparer, animer et évaluer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage en CO auprès de différents publics (niveau vert à jaune) Contribuer à la formation des animateurs stagiaires lors du stage de mise en situation Organiser les épreuves de passage de balises de couleur en collaboration avec un traceur	<u>Hors temps de formation :</u> - Stage de mise en situation pédagogique composé de 4 séances en étant suivi et accompagné par un tuteur diplômé Animateur, expérimenté et en activité, pouvant être licencié dans le même club que le candidat. - Entretien d'environ 30 minutes, à l'issue des 4 séances, avec le formateur	Par FFCO sur proposition de la commission formation régionale et DTN	Attestation de réalisation des 4 séances signée par le tuteur + Grille d'évaluation de chaque séance	Au moins une action tous les 4 ans d'encadrement effectif auprès d'un public de niveau vert à jaune (Vérification clubs : <i>fiche annexe de l'affiliation annuelle à compléter</i>)

Type de formation	Prérequis d'entrée en formation (avoir 15 ans révolus minimum à l'entrée en formation)	Temps de formation (incluant lecture préparatoire, épreuves de certification et mises en situation réelle)		Actions - Prérrogatives	Modalités de certification (à 16 ans révolus)	Validation dans les 24 mois après l'entrée en formation (sans effet rétroactif)	Docs à compléter pour validation : http://www.ffcorientation.fr/licencie/club/s/organisations/ Documents transmis par la ligue avec le "fichier suivi des formations Ligue" / Envoi à contact@ffcorientation.fr	Durée de validité ou condition (retour en position de stagiaire)
		Total	Répartition					
MONITEUR	Licencié compétition FFCO + Diplômé Animateur en activité + Diplômé TR en activité ou Stagiaire TR en cours de formation ayant validé les 2 épreuves en cours de formation	65h estimées	- 2h de lecture préparatoire - 15h en distanciel ou présentiel* - 3h en distanciel avec accompagnement du formateur (préparation de la séance pratique) - 15h en présentiel - 30h estimées de stage de mise en situation	Préparer, animer et évaluer un cycle de séances de perfectionnement en CO auprès de différents publics (niveau orange à violet) Contribuer à la formation des moniteurs et des animateurs stagiaires Organiser les épreuves de passage de balises de couleur, RDE et stages groupe ligue Participer au séminaire national et/ou régional	<u>Hors temps de formation</u> : - Stage de mise en situation pédagogique composé de 4 séances sur 6 semaines en étant suivi et accompagné par un tuteur diplômé Moniteur, expérimenté et en activité, pouvant être licencié dans le même club que le stagiaire. - Réalisation d'un dossier : présentation et analyse du cycle de séances préparé, conduit et évalué ; dossier à transmettre à la FFCO pour évaluation par la DTN. + entretien éventuellement à la demande de la DTN.	Par FFCO sur proposition de la commission formation nationale et DTN (CTS formateur)	Attestation de réalisation des 4 séances signée par le tuteur + Grille d'évaluation de chaque séance	Au moins une action tous les 4 ans d'encadrement effectif auprès d'un public de niveau orange minimum (Vérification clubs et ligues : fiche annexe de l'affiliation annuelle à compléter)
ENTRAINEUR	Licencié compétition FFCO + Diplômé Moniteur en activité	100h estimées	- 30h en présentiel - 70h estimées de stage de mise en situation	Piloter un système d'entraînement en CO dans un objectif de développement de la performance Contribuer à la formation des moniteurs stagiaires Participer au séminaire national	<u>Durant et hors temps de formation</u> : - Elaboration d'une planification/programmation de l'entraînement d'un sportif et mise en oeuvre en vue d'un objectif de performance sur une compétition de référence (exemples : championnats de ligue, championnats de France, nationales, compétitions internationales). - Constitution d'un dossier à transmettre à la FFCO pour évaluation par un cadre technique de la DTN. - Entretien d'une heure sur la base du dossier transmis à la FFCO.	Par FFCO sur proposition DTN (CTS formateurs)	Suivi réalisé par la DTN et la commission formation de la FFCO	Au moins une action tous les 4 ans d'encadrement effectif auprès d'un public visant le développement de la performance : sportifs membres d'un groupe ligue performance ou France, autres sportifs de niveau violet/noir (Vérification clubs et ligues : fiche annexe de l'affiliation annuelle à compléter)
POLE TECHNIQUE DES COMPETITIONS PEDESTRES								
TRACEUR REGIONAL CO à pied	Licencié Compétition FFCO depuis au moins 2 ans + Validation du module initial de maîtrise de l'activité CO + Avoir un CN non nul (forêt) + Traçage libre sur OCAD d'un circuit avec définitions de postes transmis à la ligue au moment de l'inscription	75h estimées	- 2h de lecture préparatoire - 8h en distanciel ou présentiel* - 15h en présentiel - 50h estimées de mise en situation réelle	Tracer des courses de niveau régional et départemental inscrites au classement national Participer au séminaire annuel régional des TR/CCR	<u>Durant la formation</u> : - Prébalisage - Traçage théorique (3 circuits "forêt" de niveau vert, jaune et violet/noir + 1 circuit "sprint" de niveau orange). <u>Hors temps de formation</u> : - Traçage d'une épreuve régionale ou départementale au CN hors sprint et évaluée par un CCR titulaire (hors structure organisatrice)**	Par FFCO sur proposition commission régionale formation	Annexe 5.9, 5.9bis, 5.10 selon l'épreuve (Championnats de ligue ou circuits de couleur)	Au moins une action réelle tous les 4 ans sur une course des groupes B2 ou C2 ou D inscrite au CN Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCR titulaire (hors structure organisatrice)** lors de son traçage d'une épreuve.

Type de formation	Prérequis d'entrée en formation (avoir 15 ans révolus minimum à l'entrée en formation)	Temps de formation (incluant lecture préparatoire, épreuves de certification et mises en situation réelle)		Actions - Prérrogatives	Modalités de certification (à 16 ans révolus)	Validation dans les 24 mois après l'entrée en formation (sans effet rétroactif)	Docs à compléter pour validation : http://www.ffcorientation.fr/licencie/club/s/organisations/ Documents transmis par la ligue avec le "fichier suivi des formations Ligue" / Envoi à contact@ffcorientation.fr	Durée de validité ou condition (retour en position de stagiaire)
		Total	Répartition					
TRACUR NATIONAL CO à pied	Licencié Compétition FFCO + Diplômé TR <u>en activité</u> ayant tracé dans différents formats + Prévision de traçage d'épreuve nationale	85h estimées	- 15h en présentiel - 70h estimées de mise en situation réelle	Tracer des courses de niveau national Participer au séminaire national des TN/CCN	<u>Durant la formation</u> : - Traçage théorique (CF Sprint H21-35 + CFLD H21 et D16) - Prébalisage sur terrain complexe <u>Hors temps de formation</u> : - Traçage d'une épreuve des manifestations des Groupes B (hors courses du groupe B2 de formats sprint et relais), du groupe C1 (uniquement courses à étapes) suivi et évalué par un CCN titulaire	Par FFCO sur proposition de la commission nationale formation	Annexe 5.7, 5.8, 5.9, 5.10, 5.11, 5.11 bis selon l'épreuve	<i>Au cours des 4 dernières années :</i> - Au moins 1 action réelle sur une course des groupes B ou C (hors challenge national des écoles de CO et manche de coupe de France de raids) - Au moins 1 participation au séminaire national <i>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCN titulaire (hors structure organisatrice)** lors de son traçage d'une épreuve de niveau national.</i> Une action de TN réalisée permet de conserver la validité du diplôme de TR <i>Il est également fortement conseillé aux TN de tracer régulièrement des courses de niveau régional</i>
CONTROLEUR DES CIRCUITS REGIONAL CO à pied	Licencié Compétition FFCO + Diplômé TR <u>en activité</u> ayant tracé dans différents formats	70h estimées	- 5h de travaux/lecture préparatoires - 7h en distanciel ou présentiel* - 8h en présentiel - 50h estimées de mise en situation réelle	Contrôler des courses de niveau régional Contribuer à la formation des traceurs et contrôleurs des circuits régionaux stagiaires Participer au séminaire annuel régional des TR/CCR	<u>Durant la formation</u> : - Etude théorique de cas concrets - Contrôle de prébalisages <u>Hors temps de formation</u> : - Contrôle d'une épreuve régionale ou départementale au CN (hors sprint) suivi et évalué par un CCR titulaire** (le stagiaire doit être extérieur à la structure organisatrice)	Par FFCO sur proposition des commissions régionales formation et juges-arbitres	Annexe 5.5 Evaluation Contrôleur des circuits Stagiaire	<i>Au moins 1 action réelle tous les 4 ans sur une course des groupes B2 ou C2 ou D inscrite au CN</i> <i>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCR titulaire (hors structure organisatrice)** lors de son contrôle d'une épreuve.</i> Une action de CCR réalisée permet de conserver la validité du diplôme de TR

Type de formation	Prérequis d'entrée en formation (avoir 15 ans révolus minimum à l'entrée en formation)	Temps de formation (incluant lecture préparatoire, épreuves de certification et mises en situation réelle)		Actions - Prérrogatives	Modalités de certification (à 16 ans révolus)	Validation dans les 24 mois après l'entrée en formation (sans effet rétroactif)	Docs à compléter pour validation : http://www.ffcorientation.fr/licenciee/club/s/organisations/ Documents transmis par la ligue avec le "fichier suivi des formations Ligue" / Envoi à contact@ffcorientation.fr	Durée de validité ou condition (retour en position de stagiaire)
		Total	Répartition					
CONTROLEUR DES CIRCUITS NATIONAL CO à pied	Licencié Compétition FFCO + Diplômé CCR en activité + Diplômé TN en activité + Avoir déjà été CCR sur une course du groupe B2 ou C2 (hors challenge national des écoles de CO) + Participation obligatoire au séminaire TN/CCN avant une mission de niveau national	80h estimées	- 10h de participation au séminaire national en présentiel - 70h estimées de mise en situation réelle	Contrôler des courses de niveau national Contribuer à la formation des traceurs et contrôleurs des circuits nationaux stagiaires Participer au séminaire national des TN/CCN	Hors temps de formation : - Contrôle d'une épreuve nationale suivi et évalué par un contrôleur national titulaire	Par FFCO sur proposition des commissions nationales formation et juges-arbitres	Annexe 5.5 Evaluation Contrôleur des circuits Stagiaire	Au cours des 4 dernières années : - Au moins 1 action réelle sur une course du groupe B1 (mission d'Event-adviser incluse) ou C1 (hors manche de coupe de France de raids) - Au moins 1 participation au séminaire national Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCN titulaire (hors structure organisateur)** lors de son contrôle d'une épreuve de niveau national. Une action de CCN et/ou EA réalisée permet de conserver la validité des diplômes de CCR, TN et TR Il est également fortement conseillé aux CCN de contrôler régulièrement des courses de niveau régional
POLE SUIVI ET ARBITRAGE DES COMPETITIONS								
DELEGUE ARBITRE REGIONAL	Licencié Compétition FFCO + Diplômé TR OU + Validation du module initial de maîtrise de l'activité CO et 5 années de licence avec au moins une expérience significative dans l'organisation d'une course du groupe D	60h estimées	- 1h30 de lecture préparatoire - 6h en distanciel ou présentiel * - 7h30 en présentiel - 45h estimées de mise en situation réelle	Réaliser des actions de délégué et d'arbitre sur des courses de niveau régional Contribuer à la formation des délégués arbitres régionaux stagiaires Participer au séminaire annuel régional des DAR	Durant la formation : - Etude de cas concrets Hors temps de formation : - Mise en situation réelle sur une épreuve de niveau régional , suivie et évaluée par un DAR titulaire**	FFCO sur proposition de la Commission nationale juges et arbitres	annexe 5.6 bis Evaluation Délégué Arbitre Régional (DAR) stagiaire	Au moins une action réelle tous les 4 ans sur une course des groupes B2 ou C2 (hors challenge national des écoles de CO) ou D inscrite au CN Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un DAR titulaire** lors de sa mission de délégué-arbitre d'une épreuve de niveau régional.

Type de formation	Prérequis d'entrée en formation (avoir 15 ans révolus minimum à l'entrée en formation)	Temps de formation (incluant lecture préparatoire, épreuves de certification et mises en situation réelle)		Actions - Prérrogatives	Modalités de certification (à 16 ans révolus)	Validation dans les 24 mois après l'entrée en formation (sans effet rétroactif)	Docs à compléter pour validation : http://www.ffcorientation.fr/licencie/club/s/organisations/ Documents transmis par la ligue avec le "fichier suivi des formations Ligue" / Envoi à contact@ffcorientation.fr	Durée de validité ou condition (retour en position de stagiaire)
		Total	Répartition					
DELEGUE NATIONAL	Licencié compétition FFCO + Diplômé DAR en activité + Avoir déjà été DAR sur une course du groupe B2 ou C2 (hors challenge national des écoles de CO) + Participation obligatoire au séminaire DN/AN avant l'épreuve pratique ou l'année suivante	90h estimées	- 10h de participation au séminaire national en présentiel - 80h estimées de mise en situation réelle	Réaliser des actions de délégué sur des courses de niveau national Contribuer à la formation des délégués nationaux stagiaires Participer au séminaire national AN/DN	Hors temps de formation : - Mise en situation sur épreuve de niveau national L'épreuve de certification en position de délégué stagiaire permet de valider les 2 expertises : Délégué National (DN) et Arbitre National (AN)	Par FFCO sur proposition de la commission nationale juges-arbitres.	annexe 5.6 Evaluation Délégué National (DN) stagiaire	Au cours des 4 dernières années : - Au moins 1 action réelle sur une course du groupe B1 (mission d'Event-adviser incluse) ou C1 (hors manche de coupe de France des raids) - Au moins 1 participation au séminaire national <i>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un DN titulaire (hors club organisateur)** lors de sa mission de délégué d'une épreuve de niveau national.</i> Une action de DN et/ou EA réalisée permet de conserver la validité du diplôme d'AN et de DAR Il est également fortement conseillé aux DN d'exercer des missions de DAR régulièrement sur des courses au niveau régional
ARBITRE NATIONAL	Licencié compétition FFCO + Diplômé DAR en activité + Avoir déjà été DAR sur une course du groupe B2 ou C2 (hors challenge national des écoles de CO) + Participation obligatoire au séminaire DN/AN avant l'épreuve pratique ou l'année suivante	60h estimées	- 10h de participation au séminaire en présentiel - 50h estimées de mise en situation réelle	Réaliser l'arbitrage de courses de niveau national Contribuer à la formation des arbitres nationaux stagiaires Participer au séminaire national AN/DN	Hors temps de formation : - Mise en situation sur épreuve de niveau national	Par FFCO sur proposition de la commission nationale juges et arbitres	annexe 5.4 Evaluation Arbitre National (AN) stagiaire	Au cours des 4 dernières années : - Au moins 1 action réelle sur une course du groupe B1 (missions d'Event-adviser et de DN incluses) ou C1 (hors manche de coupe de France des raids) - Au moins 1 participation au séminaire national <i>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un AN titulaire (hors club organisateur)** lors de sa mission d'arbitrage d'une épreuve de niveau national.</i> Une action de AN et/ou EA réalisée permet de conserver la validité du diplôme de DAR Il est également fortement conseillé aux AN d'exercer des missions de DAR régulièrement sur des courses au niveau régional

Type de formation	Prérequis d'entrée en formation (avoir 15 ans révolus minimum à l'entrée en formation)	Temps de formation (incluant lecture préparatoire, épreuves de certification et mises en situation réelle)		Actions - Prérrogatives	Modalités de certification (à 16 ans révolus)	Validation dans les 24 mois après l'entrée en formation (sans effet rétroactif)	Docs à compléter pour validation : http://www.ffcorientation.fr/licencie/club/s/organisations/ Documents transmis par la ligue avec le "fichier suivi des formations Ligue" / Envoi à contact@ffcorientation.fr	Durée de validité ou condition (retour en position de stagiaire)
		Total	Répartition					
SPECIALITE CO A VTT								
FORMATION REGIONALE CO A VTT (animateur, traceur régional, contrôleur des circuits régional CO à VTT)	Licencié compétition FFCO + 2 années de pratique en CO à VTT + Validation du module initial de maîtrise de l'activité CO + Maîtrise des principales commandes d'OCAD	60h estimées	- 15h en présentiel - 45h estimées de mise en situation réelle	Animer des séances de club en CO à VTT Tracer et contrôler des courses de niveau régional de CO à VTT Contribuer à la formation des traceurs et contrôleurs régionaux CO à VTT stagiaires (<i>diplôme CCR uniquement</i>)	<u>Hors temps de formation :</u> - Animateur : 1 séance pédagogique à préparer et conduire en club ou autre structure - Traceur : Traçage d'une épreuve régionale - Contrôleur : Contrôle d'une épreuve régionale La validation des diplômes intervient au fur et à mesure des épreuves de certification réalisées	Par FFCO sur proposition de la commission régionale formation	Annexe 5.12, 5.12 bis ou annexe 5.14 (Traceur) Annexe 5.5 (Contrôleur)	Au moins une action réelle tous les 4 ans sur une course des groupes B2 ou C2 ou D <i>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCR CO à VTT titulaire lors de son traçage/contrôle d'une épreuve</i> Une action de CCR CO à VTT réalisée permet de conserver la validité du diplôme de TR CO à VTT
FORMATION NATIONALE CO A VTT (traceur national, contrôleur des circuits national CO à VTT)	Licencié compétition FFCO + Diplômé TR CO à VTT + Diplômé CCR CO à VTT	80h estimées	- 15h en présentiel obligatoire - 65h estimées de mise en situation réelle	Tracer et contrôler des courses de niveau national en CO à VTT Contribuer à la formation des traceurs et contrôleurs nationaux CO à VTT stagiaires (diplôme CCN uniquement) Participer au séminaire national TN/CCN CO à VTT	<u>Hors temps de formation :</u> - Traceur : Traçage d'une épreuve de niveau national - Contrôleur : Contrôle d'une épreuve de niveau national La validation des diplômes intervient au fur et à mesure des épreuves de certification réalisées	Par FFCO sur proposition de la commission nationale formation	Annexe 5.12 ou annexe 5.13 (traceur) Annexe 5.5 (contrôleur)	Au cours des 4 dernières années : - Au moins 1 action réelle de niveau national (mission d'Event-adviser incluse) - Au moins 1 participation au séminaire national <i>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCN CO à VTT titulaire lors de son traçage/contrôle d'une épreuve de niveau national.</i> Une action de TN/CCN CO à VTT réalisée permet de conserver la validité du diplôme de TR/CCR CO à VTT Une action de CCN CO à VTT et/ou EA réalisée permet de conserver la validité du diplôme TN CO à VTT

Type de formation	Prérequis d'entrée en formation (avoir 15 ans révolus minimum à l'entrée en formation)	Temps de formation (incluant lecture préparatoire, épreuves de certification et mises en situation réelle)		Actions - Prérrogatives	Modalités de certification (à 16 ans révolus)	Validation dans les 24 mois après l'entrée en formation (sans effet rétroactif)	Docs à compléter pour validation : http://www.ffcorientation.fr/licencie/club/s/organisations/ Documents transmis par la ligue avec le "fichier suivi des formations Ligue" / Envoi à contact@ffcorientation.fr	Durée de validité ou condition (retour en position de stagiaire)
		Total	Répartition					
SPECIALITE CO A SKI								
FORMATION CO A SKI (animateur, traceur, contrôleur CO à Ski)	Licencié compétition FFCO + Validation du module initial de maîtrise de l'activité CO + TR ou CCR CO à VTT/ ou avoir une expérience significative d'organisation de compétitions et de pratique en CO à Ski	60h estimées	- 15h en présentiel obligatoire - 45h estimées de mise en situation réelle	Tracer et contrôler des courses de niveau régional et national en CO à ski Contribuer à la formation des traceurs et contrôleurs CO à Ski stagiaires (diplôme de contrôleur uniquement) Participer au séminaire national CO à Ski	Hors temps de formation : - Traceur : Traçage d'une épreuve régionale ou nationale de CO à Ski - Contrôleur : Contrôle d'une épreuve régionale ou nationale de CO à Ski La validation des diplômes intervient au fur et à mesure des épreuves de certification réalisées	Par FFCO sur proposition des commissions nationales formation et CO à Ski	Annexe 5.14 (traceur) ou annexe 5.5 (contrôleur)	Au moins une action réelle tous les 4 ans sur une course des groupes B ou C ou D <i>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un Contrôleur CO à Ski titulaire lors de son traçage/contrôle d'une épreuve</i> Une action de traçage/contrôle CO à Ski réalisée permet de conserver la validité du diplôme de TR/CCR CO à VTT
FORMATIONS DE FORMATEURS REGIONAUX								
Formation de formateurs Module Initial de maîtrise de l'activité CO	Licencié compétition FFCO + Etre déjà formateur (Animateur ou TR CO à Pied ou CCR CO à pied ou DAR) OU Etre diplômé Animateur ou TR CO à pied ou DAR et en activité	6h*** <i>(en distanciel et formation réduite à 2h pour les licenciés déjà formateurs)</i>		Former les stagiaires en module initial de maîtrise de l'activité CO	Durant la formation	Par FFCO sur proposition de la commission nationale formation		Au moins une action de formation tous les 4 ans <i>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, le CTS FFCO chargé de la formation proposera une séquence de remise à niveau en distanciel</i>
Formation de formateurs d'animateur (niveau régional CO à pied)	Avoir le diplôme correspondant et avoir animé au moins un cycle d'apprentissage en club	6h*** <i>(en distanciel ou en présentiel)*</i>		Former des Animateurs	Durant la formation	Par FFCO sur proposition de la commission nationale formation		Au moins une action de formation tous les 4 ans <i>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, le CTS FFCO chargé de la formation proposera une séquence de remise à niveau en distanciel</i>
Formation de formateurs de délégué-arbitre régionaux (toutes disciplines), de traceur régional et contrôleur régional CO à pied	Avoir le diplôme correspondant et avoir exercé au moins 4 fois dans les 4 dernières années (sur des types de compétitions différentes****)	6h*** par diplôme <i>(en distanciel ou en présentiel)*</i>		Former des DAR ou TR ou CCR	Durant la formation	Par FFCO sur proposition de la commission nationale formation		Au moins une action de formation tous les 4 ans par diplôme <i>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, le CTS FFCO chargé de la formation proposera une séquence de remise à niveau en distanciel</i>

Type de formation	Prérequis d'entrée en formation (avoir 15 ans révolus minimum à l'entrée en formation)	Temps de formation (incluant lecture préparatoire, épreuves de certification et mises en situation réelle)		Actions - Prérrogatives	Modalités de certification (à 16 ans révolus)	Validation dans les 24 mois après l'entrée en formation (sans effet rétroactif)	Docs à compléter pour validation : http://www.ffcorientation.fr/licencie/club/s/organisations/ Documents transmis par la ligue avec le "fichier suivi des formations Ligue" / Envoi à contact@ffcorientation.fr	Durée de validité ou condition (retour en position de stagiaire)
		Total	Répartition					
Formation de formateurs d'animateur, de traceur et de contrôleur régionale CO à VTT et CO à ski	Avoir les diplômes régionaux CO à VTT/CO à ski correspondants et avoir exercé au moins 4 fois dans les 4 dernières années (sur des types de compétitions différentes****)	6h*** (en distanciel ou en présentiel)*	Former au niveau régional en COVTT/COSki	Durant la formation	Par FFCO sur proposition de la commission nationale formation		Au moins une action de formation tous les 4 ans <i>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, le CTS FFCO chargé de la formation proposera, en lien avec la sous-commission CO à VTT, une séquence de remise à niveau en distanciel</i>	

* laissé au choix de la ligue et du formateur

** stagiaire et titulaire non licenciés dans le même club

*** selon expérience du stagiaire

**** régionales, championnats de ligue, formats différents